



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 28 octobre 2022 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.

2. Participation aux frais de fonctionnement – Salle Polyvalente :

Après une période d'arrêt due à la crise du COVID, les associations présentes à la salle polyvalente seront à nouveau mises à contribution.

3. Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires – Représentants de la commune :

Le conseil accepte la candidature de M. Rémi COMBRE.

4. Modification des statuts de le Communauté de Communes Pays Rhin Brisach :

Le conseil approuve les modifications des statuts. Globalement, très peu d'incidence pour la commune, à retenir néanmoins le nouveau nom de la COM-COM : "Alsace-Rhin-Brisach".

5. Périscolaire :

Compte-tenu de la baisse des effectifs à l'école, due en partie à une perte d'enfants scolarisés dans d'autres communes offrant des solutions de garde, ce sujet est à nouveau à l'ordre du jour. Actuellement, le périscolaire offre 16 places. Afin de satisfaire les familles en attente, un nouveau format est donc à l'étude.

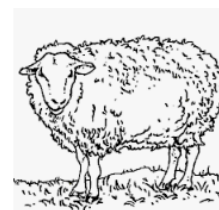
6. Rénovation éclairage public :

Le conseil étudie plusieurs propositions et met en place un projet d'éclairage public en LED, une 1^{ère} partie concernera les lampadaires les plus énergivores (notamment rue du M^{al} Leclerc, rue du 2 février...). Afin de pouvoir réaliser ses travaux en 2023, des subventions vont être demandées.

7. Divers :

Dates à retenir !

- **11 novembre** : cérémonie à 17 heures, devant le Monuments aux Morts
- **13 novembre** : Concert Saint Hubert, à l'église St Gall, à 10h30
- **20 novembre** : passage des Sapeurs-Pompiers pour les calendriers
- **Du 21 au 25 novembre** : vous pouvez déposer vos dons en faveur de la banque alimentaire pendant les heures d'ouverture de la Mairie.
- **3 et 4 décembre** : vente du calendrier des quilleurs
- **18 décembre** : **Noël au naturel**, de 14 à 21h. Au programme :
 - Promenade dans les rues
 - Concert à l'église à 16h30
 - Buvette et artisans locaux sur la place des pompiers
 - Eco pâturage sur l'ancienne aire de jeux
- **22 janvier** : Fêtes des Aînés
- **29 janvier** : Loto de l'école



- L'association des pêcheurs souhaite mettre un terme à son activité à l'étang. La commune propose aux personnes intéressées de reprendre le flambeau. Renseignements en Mairie.

→ **DONNEZ VOTRE AVIS !**

Cette consultation se déroule du 17 octobre au 17 novembre 2022. Le dossier est consultable sur le site internet du PETR et le public peut faire part de ses observations sur ce même site ou par mail au PETR : <https://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/climat/consultation-publique/>.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un PCAET est un document stratégique qui programme les actions du territoire du PETR Rhin Vignoble Grand Ballon dans les domaines de la **sobriété énergétique**, la **lutte contre le changement climatique** et l'**amélioration de la qualité de l'air**.

C'est un projet territorial à la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des enjeux climat-air-énergie autour de plusieurs grands objectifs :

- ▶ Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- ▶ Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- ▶ Encourager la sobriété énergétique c'est-à-dire les économies d'énergie dans tous les secteurs
- ▶ Améliorer la qualité de l'air
- ▶ Développer les énergies renouvelables et de récupération

Territoire concerné :

